

Compte rendu

Réunion du Comité de suivi A13

Du 5 Juin 2015

Présents :

- *Représentant le Conseil municipal : Messieurs LEMARCHAND, LEFORT, BERTHAUX
- *Représentant les associations de riverains : Messieurs ESTIVAL, TERRIOUX, LEMAURE
- *Représentant Monsieur le Préfet (DDTM) : Monsieur MORIN
- *Représentant la SAPN : Madame MARTY-LERIDANT, Monsieur MABILLE

Etaient également présents Monsieur François AUBEY, Sénateur, et Monsieur Pascal LEROY, attaché parlementaire de Madame la Députée Laurence DUMONT.

Présidence : Monsieur LEMARCHAND

Monsieur Lemarchand présente l'objet de la réunion : trouver des solutions face à l'impasse.

Monsieur Lemaure demande à ce que le comparatif acoustique sur la période 2001-2014 soit joint au présent compte-rendu.

Madame Marty-Leridant rappelle les obligations réglementaires du maître d'ouvrage, à savoir traiter les problématiques des habitations construites antérieurement à l'infrastructure et dont les nuisances sonores dépassent le seuil de point noir de bruit.

Récapitulatif

En 2002 était évoqué le projet d'élargissement de l'A13 avec mise en place d'un écran acoustique.

En 2011 a été créé le comité de suivi et une délibération a été votée par le Conseil municipal pour trouver des solutions.

Un écran végétal de plantations a été réalisé chez les habitants le long de l'A13. Des travaux de protection acoustique (double vitrage) ont été proposés à 4 habitants, par le biais de conventions. Monsieur Estival précise que ce traitement de façade ne résout pas le problème. Monsieur Terrioux ajoute que les maisons sont impossibles à vendre.